

Ecole communautaire de Michineau

Section communale de Cayes-Jacmel

Histoire de l'école communautaire de Michineau

Michineau est l'une des quatre sections communales de Cayes Jacmel, situé entre Cap rouge (section de Cayes jacmel), grande rivière (section de Marigot), Marbial (section de Jacmel) et Morne la Selle, donc une section très enclavée. Elle se trouve en altitude et possède 12 habitations totalisant environ 12 000 personnes. En 2007, la Coordination Régionale des Organisations du Sud Est (CROSE), dans le cadre du démarrage d'un projet de développement rural, a réalisé un diagnostic qui a révélé l'état catastrophique de cette communauté. Les infrastructures de base étaient totalement absentes. Pas d'écoles mis à part quelques notables qui tentaient malgré eux de prendre des initiatives en ce sens. Il y avait une école nationale dans l'une des habitations mais qui n'existait que de nom. Au total sur les enfants en âge de fréquenter l'école, seulement une infime partie a eu cette chance. Ces derniers devaient parcourir plusieurs kilomètres pour aller à l'école (nationale, presbytérale, fraternité). Etant engagée depuis 2002 via le Réseau des Ecoles en Difficultés (REDI) dans le processus de favoriser l'augmentation du taux de scolarisation dans les milieux défavorisés en particulier dans le milieu rural, CROSE a initié des pourparlers avec tous les différents acteurs locaux en vue de doter la section d'une école répondant aux normes et capable d'absorber une plus grande quantité d'élèves.



Entrée Ecole



Vue salle de classe de l'extérieur



Les différentes étapes

- 1- Rencontre avec les organisations des douze (12) habitations sur la nécessité de la construction d'une école communautaire ;
- 2- Rencontre avec les autorités locales ;
- 3- Rencontre avec les directeurs des écoles presbytérale et fraternité sur la nécessité de se mettre d'accord sur la fondation d'une nouvelle école communautaire qui verra la disparition de l'école presbytérale de Michineau, d'une part et de l'école Fraternité, d'autre part ;
- 4- Signature du protocole d'accord entre la CROSE et les directeurs des écoles presbytérale et fraternité ;
- 5- Démarrage en 2008 de la construction de l'école communautaire avec un financement de Programme de Micro Réalisation (PMR), Union Européenne.
- 6- Recrutement des professeurs (concours) ;
- 7- **Ouverture de l'école de communautaire en septembre 2009 avec pour objectif de scolariser 300 enfants ;**



Toutefois du fait d'une forte demande, l'école a ouvert ses portes avec un effectif de 400 élèves environ. Malgré tout beaucoup d'enfants n'avaient pas eu l'opportunité de trouver une place dans cette école à cause de la capacité d'accueil limitée. Les résultats dans les examens officiels se sont améliorés année après année avec l'arrivée de professeurs mieux qualifiés. Durant les premières années, deux cycles d'étude étaient ouverts. Pour l'année académique 2008/2009, le pourcentage d'élèves était de 80%, 2009/2010 il était de 50% (chute due au tremblement de terre) et 2010/2011 le pourcentage est passé à 100%. Pour l'année scolaire 2009/2010 CROSE a été obligée d'ouvrir un troisième cycle dans l'après midi pour éviter aux enfants de marcher environ 7 km pour se rendre à Cap Rouge pour aller à l'école. Actuellement CROSE est entrain de chercher des moyens pour construire de nouvelles salles afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'école communautaire de Michineau dont la demande ne cesse d'augmenter.

Résumé des principales contraintes rencontrées :

- 1) Capacité d'accueil insuffisant
- 2) Absence de blocs hygiéniques
- 3) Manque de matériels didactiques pour les professeurs et les élèves
- 4) Manque de mobiliers pour les professeurs et écoliers
- 5) Manque de moyens pour une bonne prise en charge des professeurs
- 6) Absence d'eau potable dans l'établissement

Information sur les enseignants

Poste	Nom et prénom	Appointements	Euros
Directeur	Milorme Jean Marie Yves Marcel	11250	225
Professeur	Laurent Wilner	8750	175
Professeur	Cezil Christon	8750	175
Professeur	Jean-Louis Jean Jackson	8750	175

Professeur	Bretoux Denis	8750	175
Professeur	Joseph Alliance	8750	175
Professeur	Joseph André-Fils	8000	160
Professeur	Antoine kenley	8000	160
Professeur	Joseph Jean Claude	8750	175
Professeur	François Irvelt	8750	175
Professeur	Davance Marie-lourdes	5000	100
Gardien	Bretoux Clairistel	3000	60
Total		96500	1930

Source de financement :

- Subvention de CROSE pour le paiement du paiement personnel
- Contribution des parents aidant au fonctionnement de l'établissement

Nombre d'élèves par salle

Presco I	Presco II	1 ^e AF I	1 ^e AF II	2 ^e AF I	2 ^e AF II	2 ^e AF III
F=23	F=24	F=38	F=23	F=26	F=22	F=22
G=19	G=34	G=34	G=42	G=29	G=34	G=27
3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	7 ^e AF	8 ^e AF	9 ^e AF
F=30	F=21	F=12	F=11	22	38	16
G=36	G=24	G=7	G=10			
Totale	624 : F=286/G=338					

Les résultats scolaires

Année 2010 – 2011 :

7 ^{eme} année	Réussite	48%
8 ^{ème} année	Réussite	70%
6 ^{ème} année	Réussite	24%
5 ^{ème} année	Réussite	61%
4 ^{ème} année	Réussite	40%

3 ^{ème} année	Réussite	52%
2 ^{ème} année	Réussite	46%

Contribution et cantine par élèves : 500 gourdes par an (10 euros).

400 Gdes par an pour l'écolage, 50 gourdes pour la cantine

Pour les élèves le souhaitant, 50 gourdes pour participer à des études surveillées.

Proposition de parrainage

entre 10 à 20 euros par mois

Avec 10 euros	200 parrains
Avec 20 euros	100 parrains